



## Lettre d'information n°9



### DOSSIER :

#### Déploiement du PCRS : le SIEDS poursuit son engagement auprès des collectivités dans les Deux-Sèvres

Le SIEDS a engagé depuis plusieurs années une démarche proactive en faveur de l'amélioration de la précision des données géographiques et de la sécurisation des interventions à proximité des réseaux. La création du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur les Deux-Sèvres en est un exemple.



#### • Le PCRS, désormais obligatoire depuis le 1er janvier 2026



Depuis le 1er janvier 2026, tous les exploitants de réseaux, sensibles ou non, doivent utiliser un fond de plan géoréférencé centimétrique (PCRS) dans leurs réponses aux DT-DICT. En Deux-Sèvres, le SIEDS met à disposition ce référentiel auprès des gestionnaires de réseaux ainsi que de l'ensemble des partenaires du SIGil.

#### • Une collaboration SIEDS-GÉRÉDIS pour garantir la mise à jour du PCRS

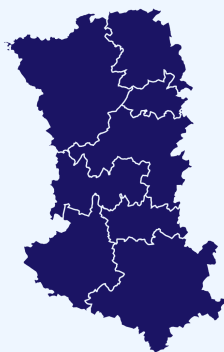
La mise à jour régulière du PCRS est essentielle pour garantir la fiabilité et la précision des données géoréférencées utilisées dans le cadre des travaux à proximité des réseaux.

Ainsi, le SIEDS et GEREDIS ont signé une convention de partenariat pour co-financer les opérations de mises à jour du PCRS image.

Le SIEDS s'engage à réaliser une mise à jour annuelle du PCRS image et un recensement des zones à mettre à jour en collaboration avec les collectivités territoriales.



## • Le SIEDS devient APLC pour le PCRS sur l'ensemble du département



Le SIEDS se positionne désormais en tant qu'Autorité Publique Locale Compétente (APLC) à la maille départementale pour la production, la gestion et la diffusion du PCRS.

À ce titre, le SIEDS assure :

- la coordination locale entre gestionnaires de réseaux, collectivités et prestataires,
- la garantie d'un référentiel unique, homogène et conforme aux standards nationaux,
- la qualité, la mise à jour régulière et la diffusion pérenne du PCRS.

Cette nouvelle mission s'inscrit dans une logique de mutualisation, d'harmonisation territoriale et de soutien aux usages opérationnels du PCRS.

**>> En savoir plus sur le SIGil'PCRS <<**

## LES ACTUALITÉS DU SIGil

### • L'édition 2026 des Rencontres du SIGil se tiendra le 11 juin prochain

Depuis plus de 20 ans, le SIEDS fédère les acteurs du territoire autour du SIGil, une plateforme départementale de référence pour l'information géographique.

Chaque année, ces rencontres rassemblent les partenaires du SIGil afin d'échanger autour des actualités de l'information géographique.

Un moment clé pour partager, innover et faire avancer ensemble l'information géographique dans les Deux-Sèvres !



**>> En savoir plus sur les Rencontres <<**

### • ZAEnR : importation des zones du SIGil dans le portail national de l'IGN

La démarche d'intégration des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) dans le portail national de l'IGN a été engagée à l'échelle départementale. Les communes ont été informées par la DDT des modalités de transmission et de consolidation des données.



Les informations saisies dans le SIGil ont fait l'objet d'un téléversement de masse réalisée par l'IGN permettant leur intégration homogène dans le référentiel national. Ainsi, les ZAEnR sont

désormais accessibles au grand public via le Géoportail de l'IGN, assurant une diffusion transparente et centralisée des données territoriales.

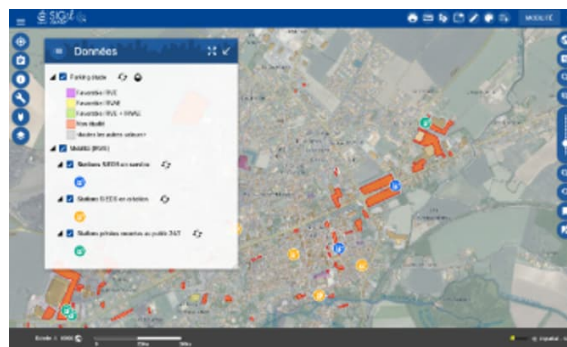
**>> En savoir plus sur le portail EnR <<**

### **• Mobilité électrique : Un nouveau profil destiné aux intercommunalités pour identifier les besoins en infrastructures de recharge pour véhicules électriques**

Dans le cadre de la démarche de révision du Schéma directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) que le SIEDS engage sur l'année 2026, le Syndicat a mis en place un profil cartographique pour les intercommunalités du département afin d'identifier les parkings qui ont un potentiel IRVE et/ou IRVAE.

Le SIEDS propose ainsi d'enrichir une base de connaissance cartographique territoriale à l'aide de la contribution des différents acteurs concernés.

Les données disponibles, depuis le profil "Mobilité", permettent la visualisation des bornes de recharges installées sur le département ainsi que les parkings sur l'ensemble du territoire.



**En savoir plus sur les sessions  
d'accompagnement SIGil'carto :**

**>> Cliquer ici <<**



Pour plus d'informations sur le SIGil, rendez-vous sur notre site internet  
catégorie "Information géographique"

**>> JE CONSULTE LE SITE INTERNET DU SIEDS <<**



SIEDS - Service Système d'information et  
usages numériques  
14 rue Joule - CS 98 803 - 79 028 NIORT Cédex  
Tel : 05 49 32 32 60 | Mail : [sigil@sieds.fr](mailto:sigil@sieds.fr)